

Méthodologie du cas pratique en marché public

Par **morganeCP**, le **10/02/2020** à **09:49**

Coucou, je ne sais pas comment faire un cas pratique en marché public. Enfin, je sais faire un cas pratique, mais je ne sais pas s'il y a une méthode particulière en marché public.

Est-ce que quelqu'un peut m'aider s'il vous plaît ?

Bonne journée ! ?

Par **Yann**, le **10/02/2020** à **11:14**

Bonjour, la méthode reste la même. Les marchés publics n'ont pas de particularité pouvant justifier un traitement spécifique de ce point de vue.

Par **morganeCP**, le **11/02/2020** à **15:14**

Bonjour,

Merci de la réponse, mais je ne saurais être d'accord. Je pense qu'outre la forme, qui reste la même pour toutes les matières, l'ordre change cependant.

Je ne traite pas de la même façon un cas pratique de procédure civile, dont certains éléments sont à vérifier avant de continuer la rédaction, comme je traite un cas pratique de droit pénal, où je dois d'abord qualifier une infraction avant d'en voir plus, ou un cas pratique de droit des contrats.

C'est dans ce sens que portait ma question.

Par **Yann**, le **11/02/2020** à **15:50**

Certes, le principe reste cependant le même. L'important sera de bien qualifier juridiquement les faits, d'en extraire les points de droit à élucider, puis de dérouler votre raisonnement.

La fiche méthodologique de juristudiant est intéressante.

Par **morganeCP**, le **11/02/2020** à **15:52**

Je vais sûrement me baser dessus, j'ai déjà effectué le travail de qualification en amont.

Merci pour la réponse rapide.

Bonne journée.